



LES FINANCES REGIONALES

Objectif pédagogique :

Donner à chaque élu régional les éléments de base pour pouvoir participer activement aux débats budgétaires.

Durée : 2 journées consécutives

Animation : Cadre supérieur de la F.P.T.

Contenu :

Séquence 1 : Le cadre général et institutionnel des finances publiques

1. Contexte juridique général

- ➔ Les choix constitutionnels, et notamment le principe de la libre administration.
- ➔ Les éléments stables du budget :
 - Les principes budgétaires
 - Les nomenclatures
 - La séparation de l'ordonnateur et du comptable
- ➔ Les évolutions :
 - Suppression de la tutelle à priori
 - Sur la gestion financière
 - Sur la communication au public et la transparence des choix.

2. L'environnement politique et économique

- ➔ La répartition des compétences
- ➔ Le poids des budgets locaux dans l'économie
- ➔ Les tendances de fonds des finances locales.

Séquence 2 : Elaboration du budget régional

1. Les documents budgétaires

- ➔ Débat d'orientation budgétaire
- ➔ Budget primitif
- ➔ Décisions modificatives
- ➔ Compte administratif

2. Les principes et la procédure

- ➔ Elaboration et choix politiques
- ➔ Cheminement budgétaire
- ➔ La présentation du budget
 - Sections de fonctionnement, d'investissement
 - Charges, produits
 - Plan comptable



3. L'exécution du budget

- Les dépenses
- Les ressources :
 - Fiscalité directe et indirecte
 - Les subventions
 - Les produits des domaines
 - L'emprunt
- La séparation de l'ordonnateur et du comptable
- Les procédures comptables : les comptes, amortissements, provisions...

4. Les contrôles

- Champ d'application du contrôle de légalité
- Caractère exécutoire des actes
- Rôle du représentant de l'Etat
- Le juge administratif

5. Stratégie financière

- Les points essentiels de la stratégie financière

Séquence 3 : Les financements européens

- Les principes
- Les différents fonds mobilisés sur la région
- Les programmes opérationnels 2007-2013
- Les modalités de mobilisation de ces fonds
- Les contrôles des réalisations des projets financés

Séquence 4 Les réformes en cours

La séquence sera affinée en fonction des différents textes publiés au moment de l'intervention.

Méthodes pédagogiques :

Succession des apports théoriques, des échanges et cas concrets déjà vécus par les élus présents.

